

DEPARTEMENT
Meurthe et Moselle

ARRONDISSEMENT

Nancy

CANTON
Malzéville

Nombre de conseillers en exercice	10
de présents	7
de votants	7

OBJET

2024-12
*Critères retenus pour les
demandes de subventions*

Convocation établie le 22/06/2024

Transmise à la Préfecture le
02/07/2024

Commune de DOMMARTIN SOUS AMANCE
PROCES-VERBAL DES DELIBERATIONS
DU CONSEIL MUNICIPAL
Du 1^{er} juillet 2024

L'an deux mille vingt-quatre, le premier juillet à vingt heures, le Conseil Municipal de la commune de DOMMARTIN SOUS AMANCE étant assemblé en session ordinaire, au lieu habituel de ses séances, après convocation légale sous la présidence de Monsieur Dominique MATHEY, Maire.

Etaient présents : Fabrice WIEGERT, Philippe PIERRAT, Guy FURDIN, Paulette CLEMENT, Dominique MATHEY, David RICHARD, Arnaud MELINE

Il a été procédé, conformément à l'article 29 du code d'administration communale, à l'élection d'une secrétaire prise au sein du conseil. Paulette CLEMENT ayant obtenu la majorité des suffrages, a été désignée pour remplir ces fonctions qu'elle a acceptées.

Le maire propose les conditions d'attribution pour l'obtention d'une subvention par la commune de Dommartin-sous-Amance à compter du 1^{er} juillet 2024.

Le Conseil Municipal, après en avoir délibéré, à l'unanimité :

- APPROUVE le règlement de demande de subvention à l'unanimité.

Pour extrait conforme,

A Dommartin-sous-Amance, le 1^{er} juillet 2024
Le Maire, Dominique MATHEY

